

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

GL RAVALEMENT

120 RUE LEON BOURGEOIS

51000 Châlons-en-Champagne

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/12/2024	F01241200232	410726	F01241200232	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Mareuil-le-Port					
PJCFC5D501	CHAPE CEMFLOOR HPC C16 F3	5.25	M3	181.00	950.25	20 %
403	SP CEMEXA	5.25	M3	16.00	84.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	5.25	UN	1.50	7.88	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	5.25	UN	2.50	13.13	20 %
552	REP	5.25	UN	1.68	8.82	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/02/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,064.08 €
Total TVA :	212.82 €
Total TTC :	1,276.90 €
RESTE A PAYER :	1,276.90 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01241200232	F01241200232	31/12/2024	410726	GL RAVALEMENT

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 072747 Mareuil-le-Port						
05/12/2024	004410279	410726	PJCFC5D501	CHAPE CEMFLOOR HPC C16 F3	5.25	M3
05/12/2024	004410279	410726	552	REP	5.25	UN
05/12/2024	004410279	410726	403	SP CEMEXA	5.25	M3